

# Mise au point sur les inondations à Morgat

Cinq jours après les violentes inondations dans le quartier de Morgat, le maire de Crozon, Daniel Moysan, fait une mise au point sur les travaux menés par la commune depuis plus de dix ans.

● « L'intensité des pluies rappelle celles des tropiques », réagissait à chaud Daniel Moysan, le week-end dernier, à la suite d'une énième inondation du quartier de Morgat, à Crozon. Cinq jours après cet événement climatique, il rappelle les travaux menés par la commune, depuis plus de dix ans.

En effet, dans le cadre des travaux de réaménagement et de requalification des espaces publics de Morgat, une étude hydraulique préalable avait été commandée par la mairie, au bureau d'études Sogreah en 2008. De cette étude, il ressortait que pour réduire les inondations dans le centre de Morgat, plusieurs mesures compensatoires avaient été préconisées.

## Trois mesures compensatoires

Tout d'abord, par la mise en place de protections individuelles sur chaque maison touchée par les inondations. La collectivité a équipé chacune des propriétés d'un ou plu-



Les 40 mm de pluie de samedi, cumulés aux précipitations ininterrompues depuis deux mois, ont multiplié les événements défavorables.

sieurs systèmes permettant d'étaucher les entrées. Ensuite, la mise en place de clapets anti retours sur chacun des conduits d'eaux pluviales débouchant dans le Loch. Enfin, la mise à découvert du Loch en amont de sa partie busée sur 30 m, et la création d'un bassin tampon avec, en option, une rehausse des berges du Loch.

## Le département ?

« L'ensemble de ces mesures ont été réalisés et ont prouvé leur efficacité, depuis février 2014, dates des dernières inondations ». L'étude hydraulique avait préconisé également de rétablir l'hydraulique du Loch dans sa partie busée (entre

l'ancienne église et la mer), en supprimant les deux canalisations de 600 mm sous la partie bitumée, entre l'office du tourisme et la plage, avec mise en place d'un grillage de protection en sortie.

« Malheureusement, il y a tout lieu de penser que c'est là la cause principale des inondations du week-end dernier ». L'hydraulique de la partie busée n'a pas été modifiée, « le Département, propriétaire de l'ouvrage, n'ayant pas souhaité mettre en œuvre les travaux nécessaires », indique Daniel Moysan. Le Département a été contacté à ce sujet ce jeudi en fin d'après-midi, mais personne n'a pu répondre sur le sujet.